



# Elaboration du SAGE Baie de Lannion

*Note de synthèse*

Année 2013

**Réalisé avec le concours financier de :**

Agence de l'Eau Loire-Bretagne  
Conseil Régional de Bretagne  
Conseil Général des Côtes d'Armor  
Lannion-Trégor communauté  
Communauté de communes du Pays de Belle-Isle-en-Terre  
Ville de Lannion  
Commune de Guerlesquin  
Syndicat d'adduction d'eau potable de la Baie  
Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Traou Long  
Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Traouïéro  
Communauté de commune de Bourbriac  
Communauté de communes du Centre Trégor  
Communauté de communes de Callac-Argoat  
Morlaix Communauté  
Syndicat d'adduction d'eau potable de Goaz Koll  
Commune de Louargat  
Commune de Ploubezre  
Commune de Ploumilliau  
Commune de Belle-Isle-en-Terre  
Syndicat d'adduction d'eau potable du Léguer

## ELABORATION DU SAGE BAIE DE LANNION – ANNEE 2013

---

En 2013, la Commission Locale de l'Eau a achevé la première étape de l'élaboration du SAGE Baie de Lannion en adoptant le document « Etat des lieux-Diagnostic » le 18 avril 2013.

Les membres de la CLE se sont réunis au cours de différentes réunions de travail pour affiner l'état des lieux-diagnostic et échanger sur les études complémentaires. Ont été organisés :

- trois séminaires pour permettre une meilleure appropriation des enjeux socio-économiques sur le territoire du SAGE par les membres de la CLE ;
- trois commissions thématiques pour répondre aux remarques soulevées suite à la relecture du document de synthèse « Etat des lieux-Diagnostic », rendre compte des études en cours et échanger sur les études à mener ;
- trois visites sur le terrain pour présenter les actions des structures de bassins versants concernant la réhabilitation des zones humides et le rétablissement de la continuité écologique.

Pour alimenter la connaissance du territoire, différentes études ont été lancées en 2013 :

- étude sur les débits réservés – Plan d'eau de Guerlesquin (*lancement du marché*)
- complément du réseau de suivi de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE Baie de Lannion (*deux campagnes de mesures, 28-10-2013 et 19-11-2013*)
- inventaires des zones humides (*démarrage de l'inventaire sur la commune de Trébeurden, fin décembre 2013*)

La commission communication a travaillé en 2013 sur la mise en place d'un site internet dédié au SAGE Baie de Lannion et sur l'édition d'une deuxième lettre d'information portant sur l'état des lieux-diagnostic.

### 1. Elaboration du SAGE: adoption par la CLE du document « Etat des lieux-Diagnostic » et lancement de l'étude « Elaboration des scénarii – Choix de la stratégie »

Suite à la mise à disposition d'une première version du document de travail « Etat des lieux-Diagnostic » fin 2012, les membres de la CLE ont été invités à faire remonter leurs remarques. L'équipe technique du SAGE a répondu aux questions et complété l'état des lieux en commissions thématiques (mars 2013).

Le document final de l'état des lieux-diagnostic du SAGE a été **validé par la Commission Locale de l'Eau le 18 avril 2013**. Ce document de synthèse représente l'aboutissement de tout un travail mené par les membres de la Commission Locale de l'Eau en commissions thématiques au cours des années 2011, 2012 et 2013. Il servira de base à la suite de la démarche d'élaboration du projet SAGE. Les grands enjeux du territoire identifiés lors de cette première étape serviront de base à l'étape « Elaboration des scénarios – Choix de la stratégie ».

**28 votes « pour » (/28 votants)**

## **Les enjeux identifiés dans l'Etat des lieux – Diagnostic du SAGE Baie de Lannion sont les suivants :**

- ▶ **Amélioration de la qualité des masses d'eau et lutte contre les pollutions d'origine terrestre en limitant les rejets polluants de toute nature :**
  - atteindre le bon état de la masse d'eau côtière Baie de Lannion et lutter contre le phénomène de prolifération des algues vertes (objectif 2027)
  - atteindre le bon état de la masse d'eau souterraine (pesticides : objectif 2021 /nitrates : objectif 2015)
  - atteindre la bonne qualité bactériologique des eaux côtières
  
- ▶ **Développement économique, qualité et quantité d'eau**
  - satisfaire les besoins en eau potable et les activités économiques tout en maintenant le bon état des eaux de surface assurant la pérennité des espèces
  - anticipation des conséquences du réchauffement climatique, de l'augmentation de la population et des variations saisonnières sur les quantités d'eau disponibles
  
- ▶ **Urbanisme et aménagement de l'espace**
  - prise en compte de la problématique des eaux pluviales dans les aménagements
  - anticipation des conséquences du réchauffement climatique (risques naturels : submersion marine, érosion du littoral)
  
- ▶ **Préservation, restauration, gestion des milieux aquatiques**
  - amélioration de la continuité écologique et de la continuité Grands Migrateurs
  - préservation, restauration, gestion des cours d'eau, du bocage et des zones humides
  - préservation/gestion des milieux naturels d'intérêt patrimonial
  
- ▶ **Amélioration des connaissances**
  
- ▶ **Sensibilisation et information des acteurs du territoire**

Les étapes suivantes consistent en la définition des tendances et scénarii d'évolution et du choix de la stratégie ; étapes qui permettront de définir les objectifs et les orientations du Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de l'eau et des milieux aquatiques (PAGD).

L'élaboration des scénarios doit permettre aux membres de la CLE de définir des objectifs pour le territoire en connaissance des implications et des conséquences sur l'état qualitatif et quantitatif des masses d'eau et des impacts socio-économiques. La stratégie fixera les objectifs pour une gestion intégrée de la ressource en eau et les moyens d'y parvenir.

L'appel d'offre pour l'étude « Elaboration des scénarios – Choix de la stratégie » a été mis en ligne le 07 septembre 2013 (date limite de réponse 07 octobre 2013). Le Bureau d'étude FUTUROest a été retenu à l'unanimité par le bureau exécutif du SAGE, suite aux auditions de 4 bureaux d'études le 18 octobre 2013. Leur méthode de travail a été présentée aux membres de la CLE le 12 novembre 2013.

## **2. Commissions thématiques**

Trois commissions thématiques ont été organisées au premier semestre 2013.

### **2.1. Commission thématique n°1 « Gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau »**

M. Bruno MOUGIN, ingénieur hydrogéologue au BRGM, est intervenu dans l'objectif de compléter les données sur les masses d'eau souterraines et le lien entre ces masses d'eau et les rivières.

Un bilan du réseau de suivi de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE a été présenté lors de cette commission. Les membres de la commission n°1 ont convenu que le suivi sur le territoire du SAGE Baie de Lannion était relativement complet. Cependant, un suivi des produits phytosanitaires sera mené sur les ruisseaux côtiers : le ruisseau du Grand Traouiero, le ruisseau du Kerellé, le ruisseau du Samson et le ruisseau du Landrellec (étude complémentaire 2013).

### **2.2. Commission thématique n°2 « Milieux aquatiques »**

Il a été réexpliqué le contexte et les objectifs de l'étude sur les enjeux hydrologiques et biologiques en aval des prises d'eau du Guic, de Traou Long et en aval de 2-3 ouvrages.

Mme. Delphine Klerch-Cante, Centre de Ressources et d'Expertise sur l'Eau en Bretagne (CRESEB), est intervenue pour présenter l'état d'avancement du travail actuellement en cours dans le cadre du CRESEB sur les débits minimums biologiques. Le SAGE Baie de Lannion souhaite s'appuyer sur le guide méthodologique du CRESEB pour lancer une étude sur le territoire (prises d'eau du Guic, de Traou Long et en aval de 2-3 ouvrages).

### **2.3. Commission thématique n°3 « Littoral et estuaires »**

L'objectif de cette commission était de présenter le résultat de l'étude sur les profils d'eau de baignade menée par Lannion-Trégor communauté. Mme Julie Ballu, directrice du service Eau et Assainissement à Lannion-Trégor communauté, a rappelé le contexte de l'étude avant de présenter les origines des dégradations, les actions à mettre en œuvre (schéma directeur d'assainissement et rôle du SAGE) et les résultats par plage.

## **3. Séminaires**

L'objectif de ces séminaires était de porter au débat la question des enjeux socio-économiques, et ainsi permettre aux membres de la CLE une meilleure lecture de ces enjeux sur le territoire du SAGE Baie de Lannion.

Le premier séminaire, qui s'est tenu le 16 avril 2013, portait sur les activités socio-économiques du territoire et plus particulièrement sur les activités industrielles, touristiques et artisanales.

- Mme Sylvie Cap, Côtes d'Armor Développement (CAD22), a présenté la synthèse des principaux éléments sur les activités socio-économiques du territoire du SAGE Baie de Lannion.

- Mme Fanny Lelouet, Chambre des métiers et de l'artisanat, a exposé le programme environnement pour les entreprises artisanales ENVIR'A.
- M. Yves Le Bihan, élu à la Chambre du Commerce et de l'Industrie des Côtes d'Armor, a montré les problématiques de l'eau pour les entreprises et le commerce.
- M. Yann Le Bris a présenté l'office de tourisme communautaire.

Le second séminaire s'est tenu le 11 juin 2013 et portait sur le rôle des collectivités dans le domaine de l'eau. L'intervention de M. Laurent Corvoisier (SCoT Trégor) avait pour objectif d'ouvrir le débat sur la thématique « Eau et Urbanisme ». Mme Julie Ballu, directrice du service eau et assainissement de Lannion-Trégor communauté, a présenté le rôle des collectivités dans le domaine de l'assainissement collectif et non collectif.

Un troisième séminaire a été organisé sur les activités agricoles. Mme Edwige Kerboriou et M. Jean-Paul Hamon (Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor) et M. Laurent Marc (CER France) ont introduit le débat en présentant une image de l'agriculture sur le territoire du SAGE baie de Lannion. Cet exposé s'est poursuivi par une visite d'exploitation représentative du territoire du SAGE Baie de Lannion.

#### **4. Visites de terrain**

Trois visites sur le terrain, ouvertes à l'ensemble des membres de la CLE, ont été organisées sur la thématique du rétablissement de la continuité écologique et sur la réhabilitation des zones humides. Les membres de la CLE ont été invités à rencontrer les techniciens des comités de bassins versants pour échanger sur les travaux (cours d'eau et zones humides).

#### **5. Commission agricole**

La commission agricole a été mise en place afin de mener une réflexion sur le devenir des zones humides. Une première réunion s'est tenue le 12 avril 2013, mais n'a pas abouti en raison de la contestation des critères d'identification des zones humides (arrêté du 24 juin 2008, modifié par l'arrêté du 1er octobre 2009 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides).

La seconde réunion du 9 juillet 2013 a abouti à l'engagement des membres de la commission agricole dans une étude sur les modalités de gestion des zones humides et leurs impacts sur les exploitations agricoles. Pour cela, le SAGE Baie de Lannion travaillera en partenariat avec le Comité des bassins versants de la Lieue de Grève sur l'analyse d'une dizaine d'exploitations agricoles volontaires réparties sur l'ensemble du territoire (filiales différentes). Par souci d'homogénéité, l'étude prévue dans le cadre de l'élaboration du SAGE Baie de Lannion sera réalisée sur le même pas de temps que l'étude prévue dans le cadre du Plan de lutte contre les algues vertes du Comité des bassins versants de la Lieue de Grève.

Un comité technique comprenant les membres des comités de bassins versants (CBVLG, CBVL, AVL) et les partenaires (Chambre d'Agriculture 22 et GAB22) a été mis en place en septembre 2013. Quatre exploitants agricoles ont donné leur accord en septembre 2013 pour participer à cette étude dans le cadre du SAGE Baie de Lannion.

Un rapprochement a été effectué auprès de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne (CRAB) qui lance une étude similaire à l'échelle régionale afin de disposer du même questionnaire et par conséquent de données homogènes.

Une réflexion est actuellement en cours entre les techniciens des structures de bassins versants, du SAGE, de la Chambre d'Agriculture (CA22) et du Groupement des Agriculteurs Biologiques (GAB22).

## **6. Etudes complémentaires**

Ont été initiées en 2013 les études complémentaires suivantes :

### **6.1. Etudes débits réservés – Plan d'eau de Guerlesquin**

La gestion quantitative de la ressource en eau est apparue dans l'état des lieux/diagnostic comme un élément fort à travers les travaux des commissions « gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau » et « milieux aquatiques ». Il a ainsi été mis en évidence la difficulté et la nécessité de respecter les débits réservés réglementaires au niveau de certaines prises d'eau, mais aussi l'importance de respecter un débit minimum biologique pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces aquatiques ou dépendantes de l'eau.

Il est également ressorti de l'état des lieux qu'il était nécessaire de le compléter par des études complémentaires, notamment sur ces questions de débits, sur plusieurs sites du territoire, au niveau de certaines prises d'eau et également de moulins.

**Ainsi le site de l'étang de Guerlesquin a été retenu par la Commission Locale de l'Eau avec l'objectif d'étudier finement la question du débit réservé en aval de l'étang, qui sert également à l'alimentation en eau potable de la commune et de l'abattoir de volailles situé à proximité.**

Par ailleurs, cette étude s'inscrit également dans le projet de la commune de Guerlesquin de répondre à la demande formulée à la collectivité par le Préfet du Finistère dans son arrêté du 15 mai 2012, à savoir, définir des règles appropriées de gestion de l'étang en situation hydrologique exceptionnelle en tenant compte des impacts sur le milieu aquatique. En effet, un débit réservé à respecter en aval de l'étang est imposé à la commune depuis 1982. Ce débit minimal est fixé à 85 L/s lorsque l'abattoir est en activité et 60 L/s lorsque l'abattoir n'est pas en activité. Ce débit, supérieur au débit naturel du cours d'eau qui alimente l'étang en période d'étiage a été instauré pour garantir un soutien du débit du cours d'eau en aval de l'étang afin de permettre une dilution suffisante des rejets de la station d'épuration de l'abattoir de volailles. Cependant, ce débit n'a quasiment jamais été respecté en été depuis 1982. Suite à une mise en demeure des services de l'Etat, la commune de Guerlesquin a effectué récemment des travaux permettant de manœuvrer les vannes de l'étang pour permettre la restitution des quantités d'eau nécessaires. Cependant, l'étiage exceptionnel rencontré en 2011 a conduit la commune à solliciter les services de l'Etat sur une possible dérogation lors d'épisodes hydrologiques exceptionnels.

Au cours de l'année 2013, la cellule technique du SAGE a rédigé le cahier des charges de l'étude. Cette partie a été particulièrement consommatrice de temps au vu de la complexité de l'étude.

Le premier appel d'offre pour l'étude « débits réservés – Plan d'eau de Guerlesquin » a été infructueux (DLRO : 09 septembre 2013). Une seule réponse est parvenue et n'a pas été jugée satisfaisante. L'appel d'offre a été remis en ligne le 18 septembre 2013. La date limite de réponse est le 29 octobre 2013.

Trois bureaux d'étude ont été auditionnés le 28 novembre 2013. Le Bureau d'étude Géo-Hyd a été retenu à l'unanimité par le bureau exécutif du SAGE et les partenaires de cette étude (représentants de l'AELB, l'ONEMA, la DDTM et la mairie de Guerlesquin) le 24 janvier 2014.

## 6.2. Inventaire des zones humides

La Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Baie de Lannion a validé le 14 décembre 2012 la réalisation des inventaires des zones humides selon une démarche d'inventaire à l'échelle des exploitations sur toutes les communes des bassins versants de La Lieue de Grève, du sous-bassin versant du Min Ran (Plouaret, Ploumilliau, Ploubezre), de Lannion, et sur les communes du bassin versant du Léguer où les inventaires n'ont pas commencé (Bulat-Pestivien, Gurunhuel, Le Vieux-Marché, Louargat, Ploubezre côté Léguer, Maël-Pestivien, Pont-Melvez, Tonquédec, Plounévez-Moëdec, Trébeurden, Trégastel, Trégrom).

### 6.2.1. Inventaire des zones humides (complément) sur la commune de Lannion

En 2011, la commune de Lannion a débuté l'inventaire des zones humides sur la totalité de la commune dans le cadre de la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme. Afin de se conformer à la démarche d'inventaire adoptée le 14 décembre 2012 par la CLE du SAGE Baie de Lannion, l'inventaire des zones humides sur la commune de Lannion a été complété sur l'ensemble du territoire communal selon une démarche à l'échelle de l'exploitation (étude complémentaire 2013). Lannion-Trégor communauté, en tant que structure porteuse du SAGE, a passé une convention avec la ville de Lannion pour la réalisation de ce complément d'inventaire. Soixante exploitants agricoles ont été rencontrés pour l'inventaire des zones humides sur leur parcellaire situé sur la commune de Lannion et une cartographie de leur parcellaire leur a été adressée avant septembre 2013. Par la suite, l'enquête publique a permis d'élargir la consultation. Les remarques portées lors de ces deux consultations ont été prises en compte, des retours terrain ont également été effectués et les modifications ont été intégrées à l'inventaire zones humides.

<b>Missions</b>	<b>Nombre de jours</b>
Prise de rendez-vous avec les agriculteurs, recherche de contacts, de parcelles	4
Prospection terrain	42
Saisie informatique des données	10
Édition de cartographies de zones humides pour 60 exploitations agricoles	7
Préparation et animation de réunions communales	2
Vérifications terrain après consultation	3
<b>Nombre total de jours</b>	<b>68</b>
<b>Budget prévisionnel (210 € par jour)</b>	<b>14 280 € TTC</b>

### 6.2.2. Inventaire des zones humides – recrutement d’une chargée de mission (CDD 1 an)

Une chargée de mission zones humides a été recrutée le 2 décembre 2013 afin de mener les inventaires zones humides selon la démarche à l’échelle des exploitations sur les communes de Trébeurden, Trégastel, Ploubezre (côté Léguer), Tonquédec et pour réaliser des retours par exploitation sur Ploubezre (côté Min Ran).

La commune de Trébeurden a été sollicitée en décembre 2013 pour l’élaboration d’un groupe communal.

<b>Missions 2013-2014 (contrat 12 mois)</b>	<b>Nombre de jours</b>
<b>Inventaire sur la commune de Trébeurden</b>	51 j
<b>Inventaire sur la commune de Trégastel</b>	31 j
<b>Inventaire sur la commune de Ploubezre coté Léguer</b>	58 j
<b>Inventaire sur la commune de Tonquédec</b>	41 j
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <i>Prise de rendez-vous avec les agriculteurs, recherche de contacts, de parcelles</i></li> <li>⇒ <i>Prospection terrain (à l’échelle des exploitations / à l’échelle hydrologique)</i></li> <li>⇒ <i>Saisie informatique des données</i></li> <li>⇒ <i>Édition de cartographies de zones humides</i></li> <li>⇒ <i>Préparation et animation de réunions communales</i></li> <li>⇒ <i>Vérifications terrain après consultation</i></li> </ul>	
<b>Retour par exploitation sur la commune de Ploubezre coté Min Ran</b>	21 j
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <i>Prise de rendez-vous avec les agriculteurs, recherche de contacts, de parcelles</i></li> <li>⇒ <i>Prospection terrain (à l’échelle des exploitations)</i></li> <li>⇒ <i>Saisie informatique des données</i></li> <li>⇒ <i>Édition de cartographies de zones humides</i></li> <li>⇒ <i>Préparation et animation de réunions communales</i></li> <li>⇒ <i>Vérifications terrain après consultation</i></li> </ul>	
<b>Etude sur les modalités de gestion des zones humides et les impacts économiques sur les exploitations agricoles</b>	8 j
<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ <i>Prise de rendez-vous avec les agriculteurs (6), recherche des parcelles</i></li> <li>⇒ <i>Prospection terrain (à l’échelle des exploitations)</i></li> <li>⇒ <i>Saisie informatique des données</i></li> <li>⇒ <i>Édition de cartographies de zones humides</i></li> </ul>	
<b>Nombre total de jours</b>	<b>210 j</b>
<b>Budget prévisionnel (210 € par jour)</b>	<b>44 100 € TTC</b>

### 6.3. Réseau de suivi de la qualité de l’eau

Afin de compléter le réseau de suivi de la qualité de l’eau, deux campagnes de prélèvements ont été organisées le 28 octobre et le 19 décembre 2013. Les analyses des produits phytosanitaires sur les ruisseaux côtiers au nord-est du bassin versant (Traouiéro, Landrellec, Samson, Kérellé) ont permis

d'identifier des pics de produits phytosanitaires supérieurs à la norme « eaux brutes » sur le ruisseau du Landrellec (>5µg/L pour toutes les molécules confondues). Des bulletins d'information seront adressés aux communes concernées.

## 7. Communication

Un bulletin d'information conçue par l'agence de communication Coqueliko a été distribué en septembre 2013 à l'ensemble de la population du territoire du SAGE. L'objectif de ce deuxième bulletin « Lettre du SAGE » était de présenter de manière synthétique :

- la validation de la première étape de l'élaboration du SAGE : « Etat des lieux-diagnostic »
- les caractéristiques du territoire (présentation du territoire, activités socio-économiques, production d'eau potable et assainissement, milieux aquatiques)
- l'eau sur le territoire (gestion quantitative, qualité de l'eau)
- les enjeux définis dans le SAGE

Le site internet du SAGE Baie de Lannion a été finalisé début 2013. Il est en ligne depuis mai 2013. Le site présente le SAGE, les acteurs et le territoire. Il reprend également les thématiques de l'état des lieux du SAGE (milieux naturels, ressources et besoins en eau, qualité de l'eau, algues vertes, etc.).

[www.sage-baie-lannion.fr](http://www.sage-baie-lannion.fr)

## BILAN 2013

	Date (2013)	Ordre du jour
<u>COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)</u>	18 avril	Validation du document « état des lieux-diagnostic », Plan Opérationnel d'Investissements 2013, SDAGE 2016-2021, état d'avancement 2013
	12 novembre	Etude « scénarios et stratégie » : présentation de la méthode de travail du bureau d'étude Point sur les études en cours (débits réservés-plan d'eau de Guerlesquin, inventaires zones humides et étude modalités de gestion des zones humides et impacts économiques) Modification des règles de fonctionnement Avis PLU Lannion et Pleumeur-Bodou CRESEB : avenant à la convention constitutive
	11 décembre	Bilan 2013 Programme d'action, budget et plan de financement prévisionnels 2014 Programme d'actions des BV Lieue de Grève et du Léguer Enquête points nodaux quantitatifs
<u>BUREAU DE LA CLE</u>	20 février	Modalités de présentation de la démarche d'inventaires des zones humides aux communes, Etat des lieux-diagnostic, séminaires/commissions thématiques, communication, budget 2013, retours sur la dernière assemblée générale de l'APPCB
	05 juin	Etat d'avancement du SAGE 2013, calendrier, communication, méthode de réalisation des enveloppes de référence des zones humides
	06 septembre	Etat d'avancement du SAGE 2013, Etude sur les débits réservés plan d'eau de Guerlesquin, Etude sur les modalités de gestion des zones humides et de leurs impacts économiques sur les exploitations agricoles, Etude élaboration des scénarios/choix de stratégie, Séminaire sur les activités agricoles et visites de terrain, Communication lettre du SAGE n°2 Avis sur les PLU de Lannion et de Pleumeur-Bodou
	02 décembre	Programme d'action, budget et plan de financement prévisionnels 2014 Programme d'actions des BV Lieue de Grève et du Léguer Méthodologie de validation des inventaires zones humides au sein de la CLE BUREAU ANNULE FAUTE DE PARTICIPANTS
<u>COMMISSION AGRICOLE</u>	12 avril	Démarrage du travail sur le devenir des zones humides
	09 juillet	Mise en place d'une étude sur les modalités de gestion des zones humides et leurs impacts économiques sur les exploitations agricoles
<u>COMMISSIONS THEMATIQUES N°1 GESTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE LA RESSOURCE EN EAU</u>	22 mars	Intervention du BRGM : synthèse des données existantes sur les masses d'eau souterraines et relation avec les rivières Radiologie de l'eau : présentation des résultats Réseau de suivi de la qualité de l'eau : état des lieux (points de suivi-paramètres analysés) et identification des manques et des besoins

<b><u>COMMISSIONS THEMATIQUES N°2</u></b> <b><u>MILIEUX AQUATIQUES</u></b>	28 mars	Etude des enjeux hydrologiques et biologiques en aval des prises d'eau du Guic, de Traou Long et en aval de 2-3 ouvrages Intervention du CRESEB : débits réservés (proposition méthodologique) Réponse aux remarques sur l'état des lieux-diagnostic
<b><u>COMMISSIONS THEMATIQUES N°3</u></b> <b><u>LITTORAL ET ESTUAIRES</u></b>	01 juillet	Présentation des résultats de l'étude sur les profils d'eau de baignade
<b><u>COMMISSION COMMUNICATION</u></b>	Bulletin d'information : préparation du contenu de « lettre du SAGE » n°2 - distribution semaine 37 Site internet actif - mai 2013	
<b><u>VISITES DE TERRAIN</u></b>	20 septembre	Visite de Kernansquillec : travaux de rétablissement de la continuité écologique
	27 septembre	Visite du Yaudet : travaux de rétablissement de la continuité écologique
	11 octobre	Visite Plougras : restauration de zones humides
<b><u>SEMINAIRES</u></b>	18 avril	Activités socio-économiques (vue globale, artisanat, industrie, tourisme)
	11 juin	Rôles des collectivités dans le domaine de l'Eau (Eau et Urbanisme, Assainissement)
	13 septembre	Activités agricoles